Circulaire 2021-2022

École Notre Dame Auxiliatrice

Tél secrétariat : 02 97 81 09 11
Tél Garderie : 02 97 12 05 90
Mail : eco56.nda.lanester@enseignement-catholique.bzh
Site : ndalanester.com

Équipe Éducative

DIRECTION : - M TOUCHE Erwan

Cycle 1	- Mme ROSSO Gwladys / Mme LE BORGNE Aude	TPS/PS
	- Mme BERNARD Christine	PS/MS/GS
	- Mme PETIT Carole	PS/MS/GS
	- Mme BAGOT Hélène	PS/MS/GS
Cycle 2	- Mme LE GUELLANFF Elisabeth	GS/CP
	- Mme LE PAPE Brigitte	CP
	- Mme MARNE Annaïck	CE1
	- Mme BONABESSE Cindy / Mme DREAN Chloé	CE1-CE2
	- Mme DAUY Marianne	CE2
Cycle 3	- Mme GUEGANIC Pascale / Mme DOUCHET-LE PORT Typhaine	CM1
	- Mme HERVOCHE Hélène / Mme DELATOUCHE Marie-Aude	CM1- CM2
	- Mme CARRERE Soazig	CM2

Me LE GOT Sophie interviendra le matin sur le poste « plus de maîtres que de classes » en dédoublement des classes de Me Marne et de Me le Pape. Elle interviendra également l'après-midi sur du décloisonnement pédagogique dans les classes de cycle 2 et de cycle 3.

- Mme DELATOUCHE Marie-Aude (poste d'adaptation à mi-temps)
- Mme FALCOU Sonia (mi-temps soutien en français langue étrangère)

SECRETAIRE

- Mme LE GALL Gwénaëlle

ASSISTANTES MATERNELLES – Surveillantes d'étude – AESH

Me TALBI Drissia – Me PRIETO Hélène – Me CALARCO Véronique - Me RIOU Virginie - Me SYLLA Matiguida – Mme GARNOTEL Guislaine - Me PONGERARD Marie-France (AESH) – Me DONVAL Aikaterina (AESH) - Me LE BOUTER Céline (AESH) - Me LE GALLIC Christiane (AESH) - Me MEDRANO LE ROCH Annick (AESH) - Me QUILLIEN Marie-Geneviève (AESH) - Me LE MAGUERESSE Mélanie (AESH)

Informations sur le fonctionnement de l'école.

Référentes de site :

Dans le cadre de la direction de l'ensemble scolaire école collège Notre Dame du Pont que j'assurerai à compter de cette rentrée, la direction diocésaine a nommé Me Hélène Hervoche et Me Carole Petit au titre d'adjointe/référente de site. Elles assureront la continuité de la relation avec les familles au quotidien. Selon la situation, Me Hervoche pourra être amenée à me représenter à certaines réunions (réunions d'APEL, Equipe Educative, Equipe de Suivi de Scolarisation…).

Mme Hervoche sera déchargée de classe le vendredi par Me Delatouche afin d'assurer sa mission d'adjointe de direction. Merci de bien vouloir privilégier ce jour pour toute demande de RDV.

En mon absence, une délégation de pouvoir a été accordée à Mme Hervoche pour le primaire et Mme Petit pour la maternelle**.**

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 8h15-11h45
Mardi : 8h00-11h45
Jeudi : 8h15-11h45
Vendredi : 8h00-11h45 14h00-16h45

LE SITE de l'école : une source d'informations.

Chaque semaine le site de l'école est actualisé avec le mot de la semaine (affiché aux entrées primaire et maternelle) et les menus.
Tout au long de l'année, vous trouverez aussi des textes et des photos sur les différentes activités des enfants. @ www.ndalanester.com

EcoleDirecte :

Depuis l'année dernière, l'ensemble des informations à destination des familles ont été dématérialisées et sont communiquées aux familles via EcoleDirecte. **Il est indispensable que chaque famille consulte régulièrement sa messagerie personnelle.**

Un identifiant et un mot de passe sera fourni aux nouvelles familles afin de leur permettre de procéder à l'installation de cet outil. En cas d'oubli ou de perte de vos données de connexion, merci de vous rapprocher du secrétariat de l'école au plus vite.

Rencontre des parents

Les enseignantes sont à la disposition des parents pour les recevoir après la classe. Prière de prendre rendez-vous par l'intermédiaire de votre enfant.

Une réunion de parents est organisée, dans chaque classe, avant les vacances de la Toussaint (cf document joint). Un rendez-vous individuel vous sera proposé entre décembre et février.
La garderie est gratuite pour les enfants des parents participant à ces réunions.
Portes ouvertes de l'école et du collège vendredi 28 janvier 2022 de 18h à 20h.

Les activités pédagogiques complémentaires

Dans le courant de l'année, les enseignants peuvent proposer à votre enfant de participer aux activités pédagogiques complémentaires, après l'école. (Aide personnalisée)

Ces activités sont un temps privilégié où l'enseignant accompagne votre enfant dans ses apprentissages scolaires. Ces activités se dérouleront, le lundi ou le jeudi de 16h45 à 17h45.

L'enseignant contactera les parents des enfants qui peuvent bénéficier de ce dispositif courant septembre.

Vacances et aménagement du calendrier scolaire.

Toussaint : Samedi 23 octobre au lundi 8 novembre
Noël : Samedi 18 décembre au lundi 3 janvier
Hiver : Samedi 5 février au lundi 21 février
Printemps : Samedi 9 avril au lundi 25 avril
Ascension : Mercredi 25 mai au lundi 30 mai
Eté : Mardi 5 juillet au soir

Modification du calendrier scolaire
En concertation avec les écoles de notre réseau nous avons pris la décision de modifier le calendrier scolaire officiel. Pour notre établissement, les vacances d'été démarreront le **mardi 5 juillet au soir** et non le jeudi 7 juillet au soir. **En compensation, le mercredi 10 novembre 2021 sera travaillé**.
Journée des communautés éducatives : La journée des communautés éducatives de l'enseignement catholique se déroulera le vendredi 3 décembre. Les enfants seront libérés ce jour.

Catéchèse :

La catéchèse est assurée par l'école pendant les heures de classe en lien avec la paroisse.
Les élèves qui souhaitent se préparer aux sacrements doivent s'inscrire à la paroisse (à partir du CE1).

Vie scolaire
Horaires :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h45 – 11h55	13h25 – 16h30
Mardi	8h45 – 11h55	13h25 – 16h30
Jeudi	8h45 – 11h55	13h25 – 16h30
Vendredi	8h45 – 11h55	13h25 – 16h30

Accueil et sortie des élèves :

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte entrant dans l'établissement.
Le matin :
- **En primaire**, les élèves sont accueillis **entre 8h30 et 8h45 sur la cour**. A leur arrivée les enfants monteront directement en classe. Seuls les enfants des enseignantes assurant l'accueil au portail resteront sur la cour entre 8h30 et 8h45.
Les élèves du CP au CE2 rentrent par le portail blanc, du CM1 au CM2 les élèves accèdent à l'école par le portail vert.
- **En maternelle** et pour les GS-CP de Me Le Guellanff, les élèves sont accueillis **à partir de 8h30 dans les classes**. Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles, l'accueil des élèves se fera sur des horaires échelonnés.

De 8h30 à 8h45 accueil des élèves de Me Rosso et de Me Le Guellanff
De 8h45 à 9h00 accueil des élèves de Me Petit, de Me Bagot et de Me Bernard.

L'accès à l'établissement des parents d'élèves ne pourra être maintenu qu'à condition du respect stricte des conditions suivantes : respect du créneau horaire d'accueil, port du masque et désinfection des mains avant d'entrer dans le bâtiment, distanciation d'1 mètre entre chaque adulte dans les couloirs, accompagnement de l'enfant limité à 1 adulte, les parents devront ressortir sans délai une fois leur enfant pris en charge

Avant 8h30, **aucun élève, même accompagné d'un adulte,** ne peut pénétrer sur les cours du groupe scolaire (école, collège) ou dans le préau, il doit obligatoirement se rendre à la garderie.
Avant 8h30, les élèves qui ne sont pas en garderie ne sont pas sous la responsabilité de l'école.

Le midi :
- A 11h50, les parents de maternelle vont chercher leurs enfants dans la garderie.
- Les élèves de primaire attendent leur parent devant le portail blanc à partir de 11h50.
- Les élèves n'ayant pas été récupérés à midi seront dirigés vers la cantine.
- Les élèves sont accueillis **à partir de 13h10** sur les cours.
- Avant 13h10, **aucun** élève ne doit pénétrer sur les cours.

Sorties :
En primaire : Les parents des élèves de primaire attendent leurs enfants **au portail. Les élèves des classes de CM1 et CM2 sortiront par le portail vert situé au fond de la cour primaire.**
Les autres classes sortiront par le portail blanc.
Merci de ne pas entrer sur la cour lorsque les élèves y pratiquent une activité sportive.
Seuls les élèves ayant une autorisation signée des parents pourront sortir seuls de l'établissement après les cours.

En maternelle :

16h25 : sortie des élèves de Me Rosso et de Me Le Guellanff
16h40 : sortie des élèves de Me Bernard, Me Petit et de Me Bagot

Merci de ne pas rentrer dans le bâtiment avant l'horaire indiqué pour la classe de votre enfant.
Un élève ne peut être confié à une autre personne que ses parents sans une autorisation écrite de ceux-ci.

Cas particulier des CP de Me Le Guellanff : votre enfant sera accueilli et récupéré en maternelle et cela à tous les moments de la journée (matin, midi, soir).

Pour les fratries avec un enfant en maternelle et un autre en primaire : accéder à l'établissement par le portail maternelle avec vos enfants à l'heure indiquée pour la classe du plus petit. L'enfant en classe élémentaire se rendra seul dans le bâtiment primaire depuis la maternelle. Le midi et le soir, votre enfant scolarisé en élémentaire pourra vous rejoindre devant le bâtiment des maternelles. Merci de le signaler à l'enseignante de votre enfant de primaire.

Sorties en cours de journée : elles sont soumises à l'autorisation du directeur et ne sont autorisées que pour des motifs justifiés (médicaux principalement). L'enfant ne peut pas quitter l'établissement, s'il n'est pas accompagné.

Absences:
Absences prévues : toute absence prévisible est soumise à l'autorisation du directeur.
Absences imprévues (maladie, retard,...) :
L'école doit impérativement être prévenue AVANT 8h45 ou 13 h 25.
Une absence non signalée pour tout enfant à partir de 3 ans entraîne immédiatement une procédure de recherche de l'enfant.

Services périscolaires :

GARDERIE

Matin de 7h30 à 8h30
Entre 7h30 et 8h00 : Accueil de tous les élèves dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.
A partir de 8h00 → Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire
A partir de 8h00 → Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Soir de 16h30 à 19h00

16h30 - 18h00 :
- Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire
- Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Entre 18h00 et 19h00 : Tous les élèves seront regroupés dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.

Avant 8h30 et après 16h45, les enfants présents à l'école sont obligatoirement conduits en garderie.
Un registre de présence sera tenu en garderie et permettra une facturation mensuelle.

GARDERIE DU MERCERDI MATIN :
L'accueil est organisé par la municipalité au sein des centres aérés. Merci de vous adresser en mairie pour tout besoin.

ETUDES
Pour les élèves du primaire, des études surveillées sont proposées, le lundi, le mardi et le jeudi. La participation des parents au suivi du travail scolaire reste cependant indispensable.
- Horaires : les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30
- Toute absence doit être annoncée et justifiée par écrit, sur papier libre.
- Inscription : Au début de chaque période

Afin d'éviter le brassage des différents groupes de travail, l'étude se fera dans le self.

RESTAURATION
La cantine est ouverte tous les jours. Elle fonctionne différemment selon que les élèves y sont REGULIERS ou IRREGULIERS.
ELEVES REGULIERS : Il s'agit des élèves déjeunant TOUS LES JOURS ou 2 ou 3 jours/semaine inscrits pour toute l'année scolaire.
Prix du repas : 4,25€ pour les élèves des classes de petite et moyenne sections 4,30€ pour les élèves de grande section et de classes élémentaires. Les repas seront facturés tous les mois.
Merci de prévenir de l'absence de votre enfant avant 9 heures (ou si possible la veille).

ELEVES IRREGULIERS : Il s'agit des élèves déjeunant occasionnellement.
Vous devez acheter les tickets de repas au secrétariat en avance ou au plus tard la veille.
Les repas ne peuvent être payés directement aux enseignants.
Prix du repas : 4,40 € pour les primaires, 4,35€ pour les maternelles
Les tickets doivent être donnés à l'enseignante.
De manière exceptionnelle et en cas d'empêchement joindre le secrétariat la veille, merci de prévenir avant 9 heures de la présence de l'enfant à la cantine.
Subvention municipale : certaines familles, habitant Lanester, peuvent bénéficier d'une subvention municipale (en fonction de leur quotient familial) pour les repas pris à la cantine.

Consignes sanitaires liées à la période de COVID 19 :

La circulaire de préparation de la rentrée scolaire de septembre 2021 rappelle l'objectif social d'accueillir un maximum d'élèves et prévoit de ce fait des adaptations en fonction de l'évolution spatiale ou temporelle de la situation épidémique selon une graduation comportant 4 niveaux :

Niveau 1 / niveau vert – Niveau 2 / niveau jaune – Niveau 3 / niveau orange – Niveau 4 / niveau rouge

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le 22 août 2021 que **le niveau 2 du protocole** sanitaire publié en juillet **s'appliquera dans l'ensemble des établissements scolaires de la France métropolitaine dès la rentrée scolaire, le 2 septembre 2021**. Cours en présentiel, port du masque obligatoire en intérieur dès l'école élémentaire, brassage des classes limité, sports de contact interdits en intérieur... Le ministère de l'Éducation nationale a précisé que le passe sanitaire n'était pas exigé dans les établissements scolaires. Tous les élèves, vaccinés ou non, sont accueillis.

Que prévoit le niveau 2 du protocole sanitaire ?

- Cours en présentiel à l'école
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- La limitation du brassage s'applique par classes, par niveau ou groupes de classes. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives se déroulant en principe à l'extérieure. Lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations…), une distanciation de 2 mètres est respectée.
- Distanciation physique d'au moins 1 mètre à rechercher lorsqu'elle est possible dans les espaces clos. Elle ne s'applique pas à l'extérieur entre les élèves d'un même groupe. Si la configuration des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- A la cantine, la stabilité des groupes est recherchée. Il est recommandé d'organiser un service individuel (plateaux, couverts, eau…)

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

- dans les écoles, la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1er cas de Covid avec poursuite des cours à distance ;

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).

Le rôle des parents

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- en **prenant la température de leur enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a 38°C ou plus il ne peut pas venir à l'école).
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : perte du gout, perte de l'odorat, de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.
- En fournissant à leur enfant un sachet de mouchoirs en papier jetable.
- Les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au stricte nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au-moins un mètre.

NOTRE DAME AUXILIATRICE
LANESTER

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Morbihan

PLAN DE COMMUNICATION – 02 septembre 2021

Mot de Monsieur Touche, chef d 'établissement à toute la communauté éducative :

Ce document est un ajout au règlement intérieur de l'école. Sans réponse de votre part, je considérerai que vous en avez pris connaissance et adopté cette organisation et ces directives.
Ces directives correspondent aux règles applicables au niveau 2 du protocole sanitaire publié en juillet 2021.

Le rôle des parents pour cette reprise

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- en respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole).
- en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- en **prenant la température de votre enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a 38°C ou plus il ne peut pas venir à l'école).
- en ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : perte du gout, perte de l'odorat, de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.
- En fournissant à votre enfant un sachet de mouchoirs en papier jetable.

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte rentrant dans l'école.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire.

Les règles de distanciation physique

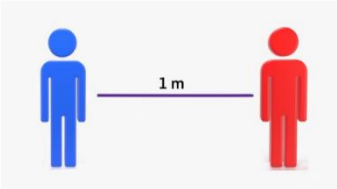

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe.
En maternelle 2 groupes ont été constitués :

- *Groupe 1 : les élèves de Gwladys et Elisabeth*
- *Groupe 2 : les élèves de Carole, Hélène et de Christine*

En élémentaire, la distanciation physique entre élèves d'un même groupe ne s'impose pas à l'extérieur. Nos classes ne nous permettant pas de respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque élève, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.
En élémentaire 2 groupes ont été constitués :

- Groupe 1 : les élèves du CP au CE2
- Groupe 2 : les élèves du CM1 au CM2

Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter AU MAXIMUM le protocole sanitaire à savoir :

- application des gestes barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main) ;

- port d'un masque par l'ensemble des adultes de l'école en intérieur
- éviter le brassage entre les groupes d'élèves durant la journée ;
- assurer la désinfection régulière des locaux.

Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?

Selon le protocole, votre enfant devra se laver les mains à minima :

- à son arrivée et au départ de l'école (désinfection des mains en classe) ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après chaque récréation ;
- avant et après être allé aux toilettes ;
- le soir à l'arrivée au domicile ;

Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels tant dans les espaces clos.
Pour les élèves de maternelle le port du masque est à proscrire.
Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos.
Dans les espaces extérieurs pour les élèves comme pour le personnel, les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont appliquées.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des groupes d'élèves est une stratégie claire visant à réduire le brassage des élèves.
L'organisation de la journée et des activités scolaires doit prendre en compte cette contrainte. L'objectif est de limiter le croisement des élèves de groupes différents.

Une attention particulière sera portée aux points ci-après :

Arrivées et sorties : De la même manière que les élèves, les familles doivent maintenir la distanciation physique à l'entrée et à la sortie des classes et respecter les modalités d'accueil prévues en fonction des classes.
Les élèves rentreront directement en classe (désinfection des mains à l'entrée en classe).

Arrivée des élèves en élémentaire :
Les élèves sont accueillis **entre 8h30 et 8h45 sur la cour**. A leur arrivée les enfants monteront directement en classe. Seuls les enfants des enseignantes assurant l'accueil au portail resteront sur la cour entre 8h30 et 8h45.

Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles sur l'espace public et afin de respecter le croisement d'élèves de groupes différents, l'accueil des élèves se fera autour de deux points d'accès.
Accueil portail blanc cour primaire : classes du CP au CE2
Accueil portail vert cour primaire : classes du CM1 au CM2

Arrivée des élèves en maternelle y compris les élèves de Me Le Guellanff, les élèves sont accueillis **à partir de 8h30 dans les classes**. Afin de réduire l'attente et la concentration des élèves et de leurs familles, l'accueil des élèves se fera sur des horaires échelonnés.

De 8h30 à 8h45 accueil des élèves de Me Rosso et de Me Le Guellanff
De 8h45 à 9h00 accueil des élèves de Me Petit, de Me Bagot et de Me Bernard.

L'accès à l'établissement des accompagnateurs ne pourra être maintenu qu'à condition du respect stricte des conditions suivantes : respect du créneau horaire d'accueil, port du masque et désinfection des mains avant d'entrer dans le bâtiment, distanciation d'1 mètre entre chaque adulte dans les couloirs, accompagnement de l'enfant limité à 1 adulte, les parents devront ressortir sans délai une fois leur enfant pris en charge

Sortie des élèves en élémentaire
16h30 :
Sortie portail blanc cour primaire : classes du CP au CE2
Sortie portail vert cour primaire : classes du CM1 au CM2

Sortie des élèves en maternelle
16h25 : sortie des élèves de Me Rosso et de Me Le Guellanff
16h40 : sortie des élèves de Me Beranrd, Me Petit et de Me Bagot

Cas particulier des CP de Me Le Guellanff : votre enfant sera accueilli et récupéré en maternelle et cela à tous les moments de la journée (matin, midi, soir).

Pour les fratries avec un enfant en maternelle et un autre en primaire : accéder à l'établissement par le portail maternelle avec vos enfants à l'heure indiquée pour la classe du plus petit. L'enfant en classe élémentaire se rendra seul dans le bâtiment primaire depuis la maternelle. Le midi et le soir, votre enfant scolarisé en élémentaire pourra vous rejoindre devant le bâtiment des maternelles. Merci de le signaler à l'enseignante de votre enfant de primaire.

Garderie avec les horaires habituels
Garderie aux heures et au tarif habituels. Les élèves seront accueillis dans le réfectoire sur la cour des primaires. Merci de ne recourir à ce service **qu'en cas de réelle nécessité** pour que le maximum de personnels puisse assurer le nettoyage des locaux. Aucun accueil ne sera accepté après 8h20 afin d'éviter des croisements entre des parents et d'autres élèves. Les enfants pourront amener du matériel personnel (petits jeux, crayons, coloriages…) pour s'occuper. Nous ne pourrons pas leur prêter de matériel.

Matin de 7h30 à 8h30
Entre 7h30 et 8h00 : Accueil de tous les élèves dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.
A partir de 8h00 :
- Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire
- Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Soir de 16h30 à 19h00

16h30 - 18h00 :
- Les élèves de primaire (CP au CM2) sont accueillis en garderie dans le réfectoire situé sur la cour primaire
- Les élèves de maternelle (TPS à la GS) sont accueillis en garderie dans le bâtiment de maternelle

Entre 18h00 et 19h00 : Tous les élèves seront regroupés dans la garderie se trouvant dans le bâtiment de la maternelle.

Restauration

Merci de ne recourir à ce service **qu'en cas de réelle nécessité**. Les enfants sont installés classe par classe. Une place assise leur est attribuée pour l'ensemble de la période.

Les élèves qui mangent à la maison :

Sortie 12h -les primaires sont récupérés au niveau du portail blanc sur la cour des primaires ou sortent seuls si autorisation de la famille

-les maternelles et les CP de Christine sont récupérés comme habituellement côté maternelle (les parents ne rentrent pas dans les locaux + port du masque obligatoire.)

Etude : L'étude se déroulera dans le self afin de rechercher la plus grande distance physique entre les groupes.

A.P.C : le soutien est maintenu

Récréations

En primaire, les élèves sont autorisés à apporter des petits jeux individuels de la maison pour jouer sur la cour.

Qu'est-il prévu en cas de non-respect des règles du protocole ?

Nous nous réservons le droit de ne plus accueillir un enfant pour qui, il serait impossible de respecter les gestes barrière, ou pour une famille qui ne suivrait pas les consignes d'entrée et de sortie de l'école.

Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?

Le protocole sanitaire stipule que les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De plus, ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école et en cas de symptôme ou de fièvre (38° C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Ainsi, tout enfant présentant des signes de température sera isolé, le temps que ses parents soient alertés et qu'un adulte vienne le chercher. Les parents s'engagent à être joignables et à venir chercher leur enfant dès réception de cet appel.
L'élève ne pourra revenir à l'école qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faudra immédiatement informer l'école. La procédure sera également :

- d'éviter les contacts ;
- d'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région ;
- De demander l'avis du médecin pour un retour à l'école.

Et si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.